

Relations industrielles Industrial Relations



Conditions ouvrières et intégration sociale, par J. Maire Rainville, Éditions Ouvrières, Paris, 1967, 230 pp.

Claude Charbonneau

Volume 23, Number 4, 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/027961ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/027961ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Charbonneau, C. (1968). Review of [*Conditions ouvrières et intégration sociale*, par J. Maire Rainville, Éditions Ouvrières, Paris, 1967, 230 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 23(4), 699–700.
<https://doi.org/10.7202/027961ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1968

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

RECENSIONS

Le mouvement ouvrier aux Etats-Unis 1867-1967, par Daniel Guérin, FM/ Petite collection, Paris 1968, 176 pages.

Les options politiques et idéologiques de Daniel Guérin ne font aucun doute, elles sont clairement exposées dès l'avant-propos de ce petit ouvrage, où l'auteur se réfère à Friedrich Engels et Isaac Deutscher. Il est toujours intéressant de lire les écrits d'un européen, à fortiori d'un intellectuel français de gauche sur la société américaine ou l'une de ses composantes; l'éloignement et les à priori idéologiques leur confèrent souvent un fumet bien particulier.

La thèse de Daniel Guérin se résume fort simplement: le syndicalisme américain, Guérin dit le « Labor », est un « géant endormi »; qu'il se réveille, il peut être « l'instrument décisif du socialisme ».

Si cet à priori, qui est également un pari, domine et oriente la démarche de l'auteur, celui-ci entend cependant respecter les faits et l'histoire, mais les perçoit à travers le prisme déformant de l'idéologie, et qui le conduit à surestimer, selon nous, les divergences existant dans la période actuelle entre les secteurs combattifs du « Labor » et les autres, c'est-à-dire entre certaines unions qui étaient affiliées à l'ancien CIO et d'autres qui l'étaient à la AFL. Ne faut-il pas, à tout prix, préserver le rôle et la mission historiques du mouvement et du syndicalisme ouvrier en tant qu'instrument de transformation de la société globale? Sinon l'homme de gauche rejoint inévitablement malgré toutes les nuances dont il fera état la position d'Herbert Marcuse que, je cite ici Guérin « lors d'une rencontre d'intellectuels socialistes, à New-York en septembre 1966... j'entendis affirmer à l'encontre de l'enseignement du marxisme, que la classe ouvrière, dans les conditions du capitalisme avancé, serait devenue anti-révolutionnaire, hostile au socialisme et qu'elle ne pourrait plus être considérée comme la force motrice du progrès ».

De tout ceci, nous tirerons deux conclusions: La première est une invitation non pas à recuser les idéologies du moins dans la mesure où elles fournissent une problématique propre à faciliter la lecture des faits sociaux — prétendre ne pas en avoir

serait souscrire aux idées acquises — mais à les dépasser pour rejoindre au-delà des schémas et des jugements de valeur, qui les encombrant, le dynamisme et la densité des situations vécues.

La seconde est une invitation à répondre à une interrogation fondamentale que nous serions tentés d'étendre au mouvement syndical canadien et qui se formulerait en ces termes: qu'en est-il aujourd'hui du rôle et de la volonté du mouvement syndical nord-américain en tant qu'instrument de transformation de la société globale?

Bernard SOLASSE

Conditions ouvrière et intégration sociale, par J. Maire Rainville, Editions Ouvrières, Paris, 1967, 230 pp.

L'étude présentée vise à connaître « l'ajustement des ouvriers aux transformations sociales, économiques et culturelles de la société moderne ». Mais l'étude se limitant à des cas typiques ne donne qu'une image imparfaite des formes d'évolution en jeu.

Les principales variables ayant fait objet d'observations sont:

—**La représentation au travail**: L'intérêt au travail ne se manifeste que lorsque tend à disparaître l'état de subordination.

—**La perception du statut social**: Si l'inégalité de la condition ouvrière entraîne l'affirmation des valeurs collectives, on voit aussi apparaître des niveaux d'aspirations individuelles au moyen de projets d'amélioration de niveau de vie.

—**L'orientation des enfants**: La plupart des ménages désirent la prolongation des études de leurs enfants et préfèrent pour eux une promotion en dehors de la voie personnellement suivie par eux.

—**Les ressources et mode de vie**: a) le confort familial en fonction des revenus indique une contradiction apparente entre logement vétuste et biens de consommation luxueux; b) acquis par le crédit qui amène les ménages à vivre au-dessus de leurs moyens, ce qui n'entrève pas la nécessité; c) d'autres privations pour préparer l'avenir.

—**L'utilisation de l'espace urbain:** ici l'auteur observe les comportements d'achat et les relations sociales qui demeurent avant tout familiales. Les activités de loisirs ne sont pas envisagées comme moyens de promotion sociale: le but poursuivi demeure pour plusieurs la possession d'un confort familial. La mobilité géographique se limite à la commune et au quartier.

Globalement l'étude montre que la tension entre deux modes de vie différents, l'un fondé sur les valeurs traditionnelles d'entraide, de coopération; l'autre, fondé sur la consommation de masse, le profit, l'argent, n'a pas bouleversé l'ancien mode de vie à cause d'un manque de participation des ouvriers dans le système.

Claude CARBONNEAU

L'emploi à temps partiel, Sixième rapport concernant l'emploi des groupes spéciaux, par Jean Hallaire, publié par la Direction de la Main-d'Oeuvre et des Affaires Sociales de l'O.C.D.E., Paris, 1968, 118 pp.

L'emploi à temps partiel a pris dans de nombreux pays de plus en plus d'importance. Il répond aux besoins des travailleurs qui ne veulent ou ne peuvent travailler à plein temps.

L'auteur examine divers groupes de personnes pour lesquelles un emploi régulier à temps partiel semble approprié: les hommes qui ont des responsabilités familiales, les handicapés physiques, les étudiants, les personnes âgées, les veuves et divorcées et les femmes mariées. L'analyse repose sur l'expérience acquise dans six pays: Royaume-Uni, Allemagne, Suède, Danemark, Belgique, France, Etats-Unis et le Canada.

L'auteur passe ensuite en revue les arguments économiques et sociaux en faveur du travail à temps partiel ainsi que ceux avancés par les organisations d'employeurs et de travail contre l'emploi à temps partiel.

Les obstacles à l'emploi à temps partiel tels que la pression fiscale, l'inégalité des salaires entre hommes et femmes, et d'autres, sont analysés et des suggestions sont offertes pour les surmonter. Les garanties conventionnelles et réglementaires nécessaires à une meilleure intégration de ce type d'emploi dans le marché du travail sont étudiées.

Ce rapport fait des prévisions quant à la place future de l'emploi à temps partiel, notamment pour les groupes d'activités suivants: infirmières, secteur public et para-

public (l'enseignement), l'industrie, le secteur tertiaire: en particulier les activités de loisirs.

Les conclusions et recommandations de l'auteur intéresseront tous les services gouvernementaux, les associations d'employeurs et de travailleurs qui cherchent des solutions aux problèmes soulevés par l'emploi à temps partiel.

Pierre DIONNE

La mobilité des travailleurs urbains, par Laurence C. Hunter et Graham L. Reid, O.C.D.E., Paris, 1968, 239 pp.

Cette étude complète la liste des publications approuvées par le comité de la main-d'oeuvre et des affaires sociales de l'organisation de coopération et de développement économiques, dont l'intérêt justifie que nous rappelions ici les titres:

- H. KRIER, **Main-d'oeuvre rurale et le développement industriel,** O.C.D.E.
- G. BARBICHON, **Adaptation et formation de la main-d'oeuvre des régions rurales au travail industriel,** O.C.D.E.
- G. BEIJER, **La main-d'oeuvre rurale nationale, son adaptation à l'industrie,** O.C.D.E.
- R. DESCLOITRES, **Le travailleur étranger; son adaptation au travail industriel et à la vie urbaine,** O.C.D.E.

Dans leur étude MM. Hunter et Reid érigent en principe que la rapidité du progrès technologique et, son corrélat, l'évolution des structures de l'emploi exigent un accroissement de la mobilité de la main-d'oeuvre. Ce raisonnement les conduit à légitimer une intervention des pouvoirs publics destinée à inciter les travailleurs à délaisser volontairement les régions et les industries en déclin au profit de régions et d'industries en expansion.

Certes ces auteurs n'ignorent pas les facteurs de résistance « non économiques » propres à freiner la mobilité géographique des travailleurs, mais semblent les sous-estimer quelque peu. C'est là l'une des limites logiques d'une approche trop exclusivement d'ordre économique.

Les conclusions, qui ne sont en fait que des recommandations à peine voilées, nous paraissent trop générales pour pouvoir servir de base à l'élaboration de politiques gouvernementales effectives, tant il est vrai qu'en cette matière, les motivations et les décisions des individus dans un contexte et des situa-